

Mairie de Bacouel Sur Selle

✉ : 1, place du Général de Gaulle

☎ : 03.22.53.00.76

☎ : 03.22.53.00.88

@ : mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr

Site : www.bacouel-sur-selle.fr

MAIRIE

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30
Mercredi de 9h - 12h

Fermeture du secrétariat de
Mairie

du 26 au 30 décembre 2022

En cas d'urgence contacter
Monsieur le Maire

au 06 45 11 60 84

Horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 16h à 19h

Imprimé par nos soins

N°54 – Novembre 2022

Le mot du maire

Lorsque nous avons sollicité vos suffrages lors des élections municipales de 2020, nous avons mis l'accent sur les transitions qui étaient en train de s'opérer : transition climatique, transition énergétique. Celles-ci sont désormais ressenties au quotidien.

Depuis, la crise Covid (dont la 8^{ème} vague actuelle), l'invasion de l'Ukraine par la Russie avec toutes ses conséquences humaines et économiques, la canicule cet été, l'inflation et les tensions sur les énergies se sont ajoutées à ces problèmes.

La tornade qui s'est abattue sur le Contynois le dimanche 23 octobre nous prouve, si l'on en doutait encore, que notre environnement est devenu plus instable, et nos modes de vie vont devoir se transformer profondément pour s'adapter à cet état dont nous sommes collectivement responsables.

Je vous donne mon assurance que la municipalité est consciente de ces enjeux et sera aux côtés de chacun pour que cette adaptation se fasse au mieux.

Le gouvernement demande à tous de faire preuve de sobriété énergétique cet hiver. Chacun, comme dans la fable du colibri, doit faire sa part et nous y contribuons. Néanmoins, la sobriété ne peut être comprise et acceptée que si elle est juste, que si chacun contribue en fonction de ses revenus et qu'elle ne précarise pas encore plus les personnes les plus modestes ou les plus éloignées des services ou des emplois. Ceci est particulièrement important dans nos campagnes. Il est également indispensable de s'attaquer au plus vite aux causes réelles du changement climatique et de la perte de la biodiversité entraînant ces épisodes climatiques et ces pandémies successives.

Nous avons depuis avril 2021 mis en place une extinction de l'éclairage public de 0H00 à 5H00. Nous étions précurseurs en la matière et désormais de très nombreuses municipalités envisagent de faire de même dans un souci d'économie d'énergie. Pour Bacouel Sur Selle, cela se traduit par – 38% de consommation électrique et 1800 € d'économie annuelle.

Le conseil municipal a décidé d'allonger cette période d'extinction de l'éclairage public qui sera désormais de 23H30 à 5H30. Pour Noël, nos guirlandes sont en LED, peu consommatrices d'énergie mais nous ferons preuve de bon sens et réduirons les périodes d'illumination tout en maintenant un minimum de décorations en ces périodes de fêtes.

Le chantier de rénovation du bâtiment Mairie/Ecole touchant à sa fin, il est temps de reprendre l'aménagement du village tel que vous en avez manifesté le souhait dans les réponses à notre questionnaire d'octobre 2020.

Nous avons élaboré un ambitieux projet d'aménagement du village dont vous trouverez le détail ci-dessous. Là encore, nous avons recherché le maximum de subventions possibles auprès de l'Etat dans le cadre des amendes de police et du département dans le cadre du programme d'appui aux communes 2022-2024.

Ces subventions peuvent aller jusque 40% pour l'appui départemental aux communes et 30% de la part de l'Etat sur les travaux de sécurisation des rues, places de parking, aide à la mobilité douce.

Nous solliciterons également la DRAC (affaires culturelles) la Direction du Tourisme, la SNCF et tous les acteurs publics et privés pour obtenir un maximum d'aides.

Ce projet d'aménagement global du village est ambitieux. Il porte sur des sommes importantes mais la gestion prudente de nos prédécesseurs et nos trois premiers exercices budgétaires excédentaires nous permettent de disposer des moyens financiers pour y répondre sans augmenter la fiscalité ni faire d'emprunt.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité ce projet le 15 septembre dernier.

Il s'articule autour de plusieurs grands axes :

1. Sécurisation de la traversée du village et amélioration du stationnement. Avec l'aide du cabinet Verdi, nous avons examiné l'ensemble des points où la sécurité des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, agriculteurs) était en jeu et avons décidé d'installer à partir de 2023 des dispositifs pour ralentir la vitesse, sécuriser les carrefours et permettre une mobilité plus apaisée.
2. Poursuite de l'aménagement des espaces publics du village (achat de bancs et de poubelles, engazonnement des allées du cimetière, création de trottoir rue de Plachy, création d'un parking avec passerelle pour accéder aux Jardins de la Tour depuis la rue de l'église, installation de bornes de recharge électrique.
3. Création de sentiers pédestres reliant les différents quartiers (de la rue de l'église à la route de Plachy puis en direction du terrain multisports rue de la gare.)
4. Restauration et valorisation de notre patrimoine (rénovation de l'entrée de la Salle polyvalente, du château d'eau au Hameau de la gare, des berges de Selle...)
5. Pose de la fibre optique pour un raccordement possible à partir du second semestre 2023.

Nous veillerons particulièrement à l'organisation de ces différents chantiers pour qu'ils occasionnent le moins de gêne possible.

Marc BULCOURT

ETAT CIVIL

Naissances

Gabin BOURSAULT	- le 26 janvier 2022
Noah TALLEUX	- le 27 janvier 2022
Marin LE CLOEREC	- le 12 juin 2022
Jacques LEROUX	- le 4 novembre 2022

Décès

Blanche SAINT-CRICQ épouse BELMANT	- le 23 janvier 2022
Pascal GAPENNE	- le 17 octobre 2022

URBANISME

Après enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Contynois (PLUi) en préparation depuis 2015 a été adopté en Conseil Communautaire le 26 septembre 2022.

Il va permettre à nos communes une urbanisation plus concertée et une harmonisation de nos pratiques intercommunales.

Il est consultable sur le site de la CC2SO :

<https://www.cc2so.fr/plui-du-contynois/>

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie avant d'entreprendre des travaux chez vous. Nous vous indiquerons toutes les formalités nécessaires (Permis de construire ou simple déclaration de travaux...)

Depuis le 1^{er} janvier vous avez la possibilité de déposer vos dossiers en ligne en vous connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme :

<https://urbanisme.amiens-metropole.com/gnau/?ref=PGA#/>

Le RPI Vers / Bacouel

L'école de Vers/Bacouel a bénéficié d'une ouverture de classe pour la rentrée 2022. Elle accueille aujourd'hui 133 élèves dont 28 de Bacouel Sur Selle.

Vers sur Selle	TPS-PS-MS	24 élèves
Bacouel sur Selle	MS-GS	26 élèves
Vers sur Selle	CP	19 élèves
Bacouel Sur Selle	CE1-CE2	21 élèves
Vers sur Selle	CE2-CM1	23 élèves
Vers sur Selle	CM2	20 élèves



ASSAINISSEMENT

Les travaux de création des réseaux et de la station de dépollution du SIAVS (Communes de Bacouel Sur Selle – Plachy-Buyon et Prouzel) dont les études ont été entreprises en 2010, sont achevés depuis le mois de février 2022.

Ce projet de longue haleine a été marqué par plusieurs dates clés :

- 2010 Lancement des études
- 2011 Acquisition du terrain
- 2012-2014 Lancement du marché de maîtrise d'œuvre /diagnostic/études géotechnique etc...
- 2015-2016 Démarrage des travaux de création des réseaux sur Plachy-Buyon (phase 1) et Prouzel (phase 1) et démarrage de la construction de la station de dépollution
- 2017 Mise en service de la station de dépollution et des réseaux Plachy-Buyon (phase 1) et Prouzel (Phase 1)
- 2018 Démarrage des travaux de création des réseaux sur la commune de Bacouel Sur Selle (Commune entière)
- 2019-2020 Mise en service des réseaux de Bacouel Sur Selle (Commune entière)
- 2020-2021 Démarrage et mise en service des réseaux de Prouzel (phase 2)
- 2021-2022 Démarrage et mise en service des travaux de création des réseaux sur la commune de Plachy-Buyon (phase 2)

Tous les foyers du plan de zone assainissement sont raccordables, ce qui représente environ 900 foyers (soit près de 2000 personnes). La station, une prouesse de technologie, a atteint son régime de croisière et est largement en capacité de traiter toutes les eaux usées qui l'alimentent. Mais pour autant, afin de préserver les installations (canalisations, dégrilleur, postes de refoulement, station de dépollution) et ne pas entraver leur bon fonctionnement : des règles simples et de bon sens sont à respecter : il est interdit d'introduire dans le réseau des lingettes, couches, protections hygiéniques, coton tiges, médicaments, déchets alimentaires même broyés, huiles, produits pétroliers, eaux provenant de la géothermie, vidanges de piscine, résidus de peinture, acides, tout produit ou objet susceptible de nuire au bon fonctionnement des installations ou de les dégrader.

BIBLIOTHEQUE

Après deux ans de fermeture pour cause de covid et remise à plat de tout le fonds de livres, la bibliothèque municipale a réouvert ses portes le mardi 3 mai.

L'espace a été réaménagé avec la mise en place de l'automatisation pour les prêts et les réservations. Chaque livre a été recouvert d'un film plastique protecteur. Les prêts et les retours se pratiquent dans le plus strict respect des règles sanitaires et professionnelles.

La bibliothèque dispose également d'un dépôt effectué par la médiathèque départementale.

La nouvelle équipe, composée d'Ahmed, Bernadette, Christiane et Dominique est à votre disposition pour vous aider dans vos choix de lecture.

Elle est également tout à votre écoute pour des suggestions de livres ou activités autour du livre que vous souhaiteriez voir mises en place (club de lecture, café littéraire, contes, intervenants extérieurs, etc.).

La carte est gratuite pour les habitants du village.

Pour les personnes à mobilité réduite, nous vous proposons soit d'en discuter avec vos voisins, soit de prendre contact avec notre équipe. Il y aura toujours une solution.



Contactez-nous, venez nombreux. Nous vous attendons !

Horaires habituels d'ouverture : Mardi de 16h à 18h- Vendredi de 16h à 19h

LES CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux, par définition, appartiennent aux communes, sont affectés à l'usage du public et font ainsi partie intégrante du patrimoine communal.

En collaboration avec l'Association Chemins du Nord-Pas de Calais-Picardie, nous avons effectué un recensement complet de ces chemins pour la connaissance et la protection de ces espaces. Ce travail nous a permis de défricher quelques portions envahies par des taillis, petits arbres, hautes herbes et d'obtenir aujourd'hui un réseau de plus de 8 000 mètres accessibles aux promeneurs et randonneurs.

Ainsi nombre de circuits de différentes longueurs vous est maintenant rendu possible, y compris en rejoignant la forêt de Creuse pour les plus téméraires. La liaison église / route de Plachy / terrain de jeux est encore en projet

Vous trouverez ci-dessous copie d'une vue de satellite de l'ensemble de nos chemins.





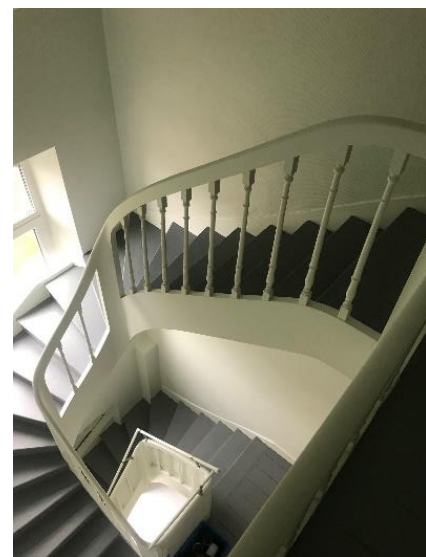
Fin 2020, nous avons sollicité une subvention auprès du Plan France Relance pour entreprendre d'importants travaux sur le bâtiment mairie /école. Grâce à cela, nous avons obtenu une aide correspondant à 74% du montant total de ces travaux à effectuer avant fin 2022.

Ces travaux se termineront donc cet hiver avec remplacement de la porte d'entrée de la façade avant de la mairie.

En 2 ans, nous avons isolé et posé des cloisons dans le grenier afin d'y créer une salle de réunion et un stockage d'archives sécurisé. Afin de gagner 30% au niveau de l'isolation thermique du bâtiment, ce qui était exigé pour obtenir cette subvention, nous avons également isolé puis repeint les cages d'escalier, isolé le plafond du sous-sol et posé 3 portes isolantes (2 pour l'école et une pour la montée à la bibliothèque).

Enfin, l'invasion régulière du bâtiment par des mouches et des guêpes a été supprimée en effectuant un ravalement complet des 4 façades dont les joints entre les briques étaient très abimés.

La CC2SO pour sa part nous remboursera le reste à charge des travaux exécutés en regard ou au-dessus des 2 salles de classe. Au total pour un montant de travaux de 154 768.58 € TTC € La commune recevra 104 806 € de subvention au titre de la DSIL, 25 794 € de remboursement de TVA. Le reste à charge sera donc de 24 168 € à répartir entre la commune et la CC2SO pour les travaux liés à l'école.



Nous allons pouvoir désormais poursuivre l'aménagement du village, avec en priorité la sécurisation complète de l'axe qui mène du centre du village à l'arrêt de bus route de Conty et de l'école au Clos Henri Farcy rue de la gare en créant un trottoir route de Plachy.

2023 va donc être marqué par plusieurs mois de travaux ainsi que les premiers raccordements à la fibre dont le réseau est en cours de déploiement. La SNCF prévoit des travaux importants sur nos passages à niveau en février et juillet 2023

Nous comptons sur votre bienveillance pour accepter les quelques désagréments que cela va engendrer. Notre village n'en sera que plus attrayant ensuite.



CIMETIERE Avant/Après

Suite à l'interdiction d'utiliser des traitements phytosanitaires et en particulier pour l'entretien du cimetière, quelles étaient les alternatives pour abandonner ces produits et garder les lieux de sépultures propres ?

Il était important de nous orienter vers de nouvelles solutions plus vertes, respectueuses de l'environnement comme la végétalisation contrôlée. Cela permet de simplifier l'entretien tout en créant un cadre de verdure agréable.



Notre agent communal est intervenu pour effectuer un énorme travail de ratissage, d'égalisation de terrain et de semence pour remplacer les allées de cailloux par un engazonnement total. Cet engazonnement prendra 2 à 3 ans avant de donner les résultats complets.

Le calvaire du cimetière a été entièrement restauré.

Arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs

L'automne et l'hiver sont des périodes propices à l'élagage et la taille des haies et des arbres. Je vous invite donc à procéder à ces travaux avant chaque printemps en portant particulièrement attention aux arbres et haies de vos propriétés qui dépassent sur le domaine public. Ceci génère parfois des dysfonctionnements de l'éclairage public.

Veuillez également vérifier si la chute des feuilles provenant des arbres de votre propriété n'obstrue pas des chéneaux ou des gouttières d'édifices voisins.

Vous trouverez ci-joint un arrêté pris après présentation et accord en Conseil Municipal qui vous invite à l'entretien de vos trottoirs et qui rappelle les règles en matière de plantation d'arbres et de haies. Je vous remercie pour votre implication dans ces différents domaines. Tous ensemble, faisons que notre village demeure attractif et convivial.

RETOUR EN IMAGES
13 et 14 juillet



FÊTE FORAINE ET RÉDERIE LE 28 AOÛT 2022



Commémoration du 11 novembre



Le 11 novembre, après l'inauguration de la plaque Siebold Dousinelle exposée à l'église, vous avez été nombreux à venir rendre hommage aux soldats de la commune morts pour la France.

Merci aux enfants et enseignantes pour leur participation.

DATES À RETENIR

- **18/11 Soirée Beaujolais nouveau organisée par l'APEVB (Association des parents d'élèves Vers/Bacouel)**
- **25/11 Assemblée générale du CABS (Comité d'animation de Bacouel Sur Selle)**
- **27/11 Repas des aînés**
- **03/12 Soirée téléthon**
- **10/12 Soirée théâtre**
- **13/12 Noël des enfants du RPI Vers / Bacouel**
- **18/12 Arbre de Noël des enfants de la commune**
- **14/01 Vœux du Maire**